

ACHETER ET REDRESSER UNE ENTREPRISE EN DIFFICULTE

PUBLIC CONCERNE :

Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, particuliers...

OBJECTIF :

Mesurer les avantages et les risques liés à la reprise d'une entreprise en difficulté.

Eviter les risques de contagion pour sa propre affaire.

Savoir quand mettre fin à l'aventure en cas d'échec.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

Formation personnalisée par :

Un apport théorique.

ANIMATEUR :

Chef d'entreprise.

PROGRAMME :

- Pourquoi reprendre une entreprise en difficulté.
- Mesurer la réelle capacité de redressement de l'entreprise.
- Connaître la procédure judiciaire.
- Construire son offre de reprise.
- Mener la négociation avec des interlocuteurs multiples

DUREE :

2 journées